



## ACTUALISATION INTÉRIMAIRES

Je travaille en  
interim et je  
suis inscrit(e) à  
à France Travail

### JE DÉCLARE MON ACTIVITÉ LORS DE MON ACTUALISATION MENSUELLE

J'indique mes heures travaillées et  
mon salaire brut estimé

Selon la situation, un paiement  
provisoire pourra être versé en fonction  
du salaire brut estimé



### MON SALAIRE BRUT ESTIMÉ, C'EST QUOI ?

- Mon salaire des heures travaillées
- Mes indemnités de congés payés (10%)
- Mon CET versé en cours de mois
- Je n'inclus pas mes indemnités de fin de mission

Mon agence  
d'interim  
se charge  
d'envoyer :



- Mon **bulletin de salaire** chaque mois
- Mon **attestation employeur** à la fin de chaque mission



Plus d'informations ici !